

FOCUS sur la vente d'un immeuble d'habitation loué

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public Concerné :

Notaire et collaborateurs pratiquant la vente immobilière

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le régime juridique et les particularités de la vente d'un immeuble d'habitation loué
- Savoir éviter les principaux pièges en la matière
- Connaître les principales décisions jurisprudentielles applicables

Contenu :

La transmission obligatoire d'informations à l'acquéreur

- L'existence du bail et de ses éventuelles particularités
- Les obligations en matière de logement décent et de performance énergétique
- La réglementation relative aux congés délivrés par le bailleur après la vente

Les effets juridiques de la transmission du bail

- Les droits et obligations du bailleur vendeur
- La durée du bail
- Le sort des garanties

Quelques pièges à éviter

- Les clauses restrictives au droit de louer en copropriété
- Quelques situations problématiques (Procédure d'expulsion en cours, congé signifié par le bailleur)

vendeur, ...)

Prérequis :

Bonnes connaissances générales en droit de la vente immobilière

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 2,00 heures

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation